



Les cigarettes anti-incendie

Rubrique : actualités - Date : mardi 5 août 2008

C'est peut-être la fin des cigarettes mal éteintes, à l'origine trop souvent d'incendies. Les cigarettes vendues dans l'Union européenne devront en effet être obligatoirement dotées d'un dispositif anti-incendie d'ici 2011.

[lire l'article complet sur lci.fr](#)